

Temps de sensibilisation et d'échanges  
sur les questions d'accès au droit et de soutien aux victimes de discriminations  
dans le cadre des Semaines de l'Égalité

## Face à la discrimination, vous n'êtes pas seul-e !

Mardi 15 octobre de 13h30 à 17h30

Centre culturel Marcel Marceau à Strasbourg,  
5 Place Albert-Schweitzer, 67100 Strasbourg

### Déroulé

13h30-14h00	<b>Accueil des participants</b>
14h00-14h15	<b>Mot de bienvenue</b>
14h15-15h15	<b>Discrimination(s) ... De quoi parle-t-on ?</b> Echanges sur la notion de discrimination à partir d'un court métrage réalisé par le Comité local du MRAP
15h15 – 16h30	<b>Et sur le terrain, quelles réalités ? quelles questions ?</b> Ce temps est prévu sous formes d'ateliers. Il a pour objectifs de repérer, à partir de l'expérience des participants-es, les situations auxquelles ils ou elles sont confrontées, mais aussi les ressources et les difficultés face à ces situations.
16h30 – 17h15	<b>Lutter contre les discriminations : quels usages du droit dans un réseau territorial de lutte contre les discriminations ? avec Marie-Christine Cerrato Debenedetti, sociologue, chercheure associée à l'IREMAM</b>
17h15 – 17h30	Mise en perspectives et clôture

### Objectifs

Cette rencontre poursuit les objectifs suivants :

- Sensibiliser sur les discriminations et les enjeux d'accès au droit ;
- Echanger sur les situations de discriminations rencontrées par les professionnels-les ;
- Renforcer les acteurs intervenant sur les territoires dans leur rôle de repérage et d'orientation ;
- Présenter la démarche de réseau de lutte contre les discriminations et d'accès au droit, à laquelle participent les associations particulièrement actives sur ce sujet (SOS Aide aux habitants, Viaduc, CIDFF, LICRA, ASTU, Migrations Santé Alsace, Comité local du Mrap, La Station, Calima, Themis)

### Public cible

Cette rencontre s'adresse, en priorité, aux professionnels-les, au contact des publics et en « première ligne » pour entendre et repérer des situations de discriminations : travailleurs sociaux, responsables et animateurs-trices jeunesse des CSC, responsables familles des CSC, éducateurs-trices de la prévention spécialisée, associations sportives, associations de quartiers, agents d'accueil, coordinateur REP... Elle s'inscrit dans une logique interterritoriale et vise dans un premier temps à sensibiliser et échanger sur ces questions entre acteurs de terrain intervenant sur les quartiers prioritaires suivants : Cite de l'III, Guirbaden , Marais, Hautepierre, Cronenbourg, Neuhof- Meinau, Libermann.